PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 17 avril 2018, au local du bureau municipal à 19h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Mathieu Bibeau

Brigitte Poulin Michel Moreau Claude Lachance Carole Desharnais

Assistance: 1

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 19h00.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 2018.

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Démission conseillère siège numéro 1
- 3. Divers:
- 4. Période de questions.
- 5. Fermeture de la séance.

18-04-8470 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

DÉMISSION CONSEILLÈRE POSTE NUMÉRO 1.

Je, Jolyane Houle, Directrice générale de la Municipalité de Dosquet, annonce un avis de vacances pour le poste numéro 1 et ce à compter de ce jour. Le tout suite à la réception de la démission de madame le 15 avril 2018.

	DIVERS:
	PÉRIODE DE QUESTIONS :
18-04-8471	FERMETURE DE LA SÉANCE
	IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 19h02.
	Adoptée
	ATTESTATION
	La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.
	Directrice générale

Maire

Directrice générale